

Doc : - 4.4 *Réclamation de Mathurin Le Hors à l'Administrateur.* 4 septembre 1908. 1 p. dactyl.

St. Pierre, le 4 Septembre 1908.

Monsieur l'Administrateur,

En réponse à votre lettre (N° 424) en date du 4 Septembre, me refusant l'autorisation d'ouvrir à St. Pierre une école privée d'enseignement secondaire et primaire, j'ai l'honneur de vous demander un supplément d'informations.

Muni du baccalauréat ès-lettres et des brevets simple et supérieur, lesquels me confèrent le droit strict d'enseigner sur toute l'étendue du territoire français et des colonies françaises, j'ai également le droit de savoir les raisons pour lesquelles vous croyez pouvoir me frapper d'incapacité et m'interdire ce que la législation française et la simple équité m'accordent.

Gravement lésé dans mes intérêts professionnels les plus légitimes, il m'est impossible de croire votre refus définitif tant que le bien fondé ne m'en sera pas démontré. Ce faisant, Monsieur l'Administrateur, je ne crois pas sortir des limites de la plus simple justice, et ne doutant pas que nous ne consentiez à faire droit à ma réclamation, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de mes sentiments respectueux,

Signé : Mathurin Le Hors.

---